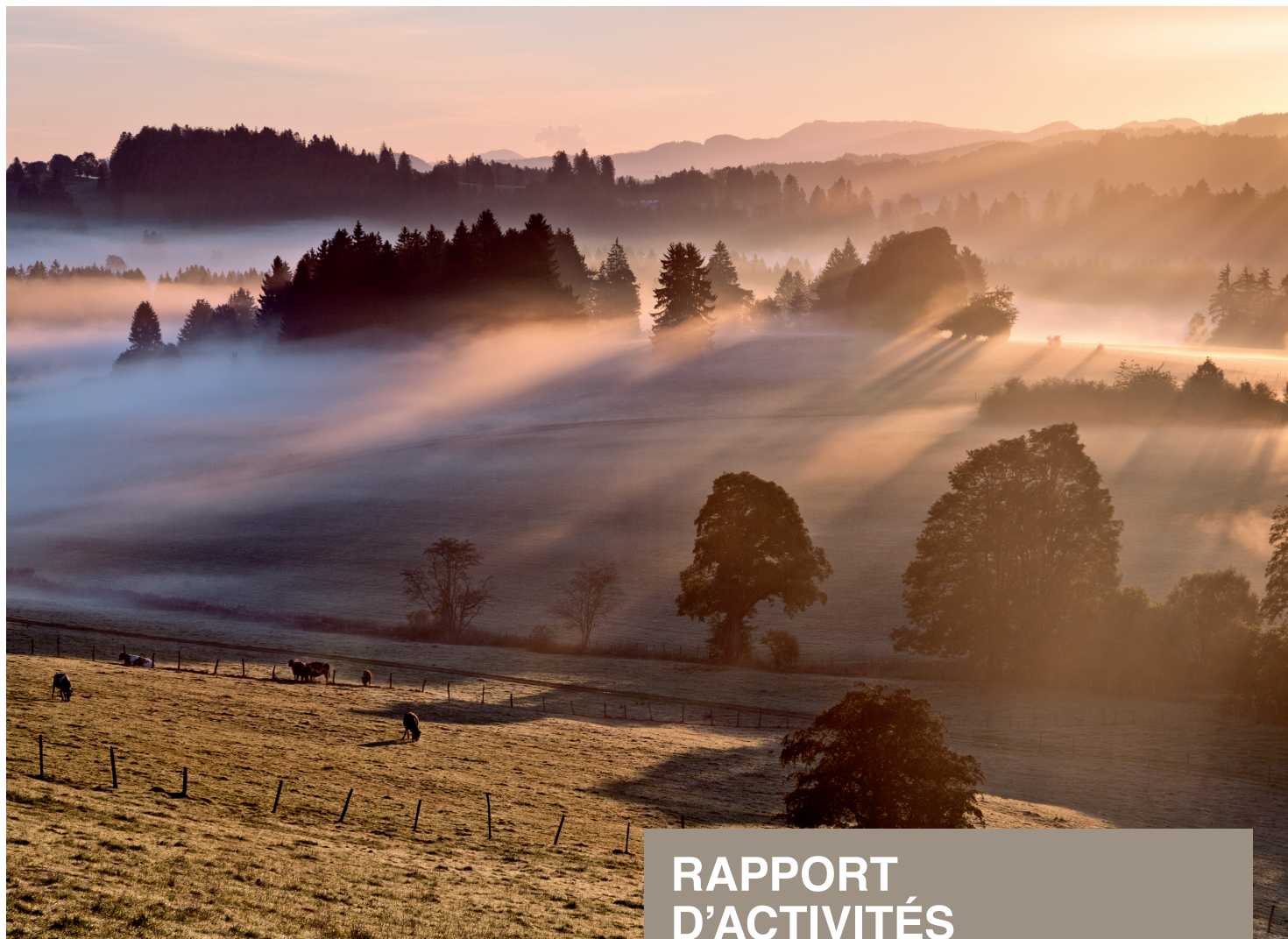




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2024

105^e ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



FÉDÉRATION
ROMANDE
DES ENTREPRISES
DE CHARPENTERIE
D'ÉBÉNISTERIE
ET DE MENUISERIE

TABLE DES MATIÈRES

4	Bienvenue dans le Grand Chasseral
5	Avant-propos
6	Comité directeur FRECEM
7	Formations professionnelles pour menuisier-ères, ébénistes et charpentier-ères
7	Formations professionnelles initiales
10	Concours pour apprentis
11	Formations professionnelles supérieures
14	Communication et marketing
16	IDB, l'Industriel du bois
18	SETRABOIS, solution de branche
20	Convention collective de travail
21	Représentation et collaboration au niveau national
22	Etat des membres au 31.12.2023
23	Comptes
28	Remerciements
30	Annexes

Pour faciliter la lecture de ce fascicule,
le masculin est utilisé pour désigner
les deux genres.

Photo de la couverture: Jan Geerk - Suisse Tourisme

IMPRESSUM

Éditeur
FRECEM
Fédération Romande des Entreprises
de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie

Le Mont-sur-Lausanne

Impression
media f imprimerie SA, Bulle

BIENVENUE DANS LE GRAND CHASSERAL!



L'AJECEM vous souhaite la bienvenue !

Chères et chers ami-e-s,

C'est avec un grand plaisir que l'AJECEM (Association jurassienne des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie) vous accueille à son tour pour cette journée d'assemblées 2024.

Notre association « jurassienne » a été fondée bien avant le canton du Jura, précisément en 1921, c'est pourquoi elle fait fi des frontières cantonales actuelles et recouvre l'ensemble des territoires du Jura et du Jura bernois. Elle compte à ce jour 74 entreprises, bien réparties dans les différentes régions concernées.

Dans notre monde actuel, tendant à l'individualisme, il est opportun de souligner l'importance de nos associations professionnelles et de rappeler qu'elles jouent un rôle essentiel dans le développement et le rayonnement de nos métiers. Non seulement pour soutenir et défendre leurs membres et promouvoir les métiers qu'elles représentent, mais également en tant qu'interlocuteurs de choix pour les autorités ou les autres institutions partenaires. Grâce aux associations professionnelles, un dialogue constructif peut avoir lieu, en particulier au sujet de la formation et de la réglementation des conditions de travail. Sans les associations professionnelles, nos entreprises, prises individuellement, n'auraient que peu de poids.

Pour qu'une association fonctionne, elle a besoin de personnes impliquées, engagées, se mettant à disposition pour accomplir, qui des petites tâches sporadiques, qui de longs mandats. La richesse des échanges que j'ai pu avoir dans ce cadre ne me fait pas une seconde regretter le temps consacré à cet engagement, bien au contraire, et je vous souhaite d'avoir les mêmes satisfactions.

Je tiens ici à rendre un hommage particulier à celui qui, durant les dix dernières années, a représenté notre région au sein de la FRECEM, à savoir son président, Pascal Schwab, ancien président de l'AJECEM. Merci Pascal, pour ton engagement en faveur de nos professions, de nos associations et de la formation.

Chères et chers ami-e-s, chers membres de cette grande famille de la FRECEM, je vous dis merci pour votre engagement et bienvenue chez nous !

Fabrice Beynon
Président AJECEM



AVANT-PROPOS



Chers membres de la FRECEM,

Durant l'année 2023, la FRECEM a eu d'énormes défis à relever. Malgré ceux-ci, nous avons réussi tant bien que mal à remplir notre mission.

Concernant la CCT-SOR, celle-ci a été renégociée pour la période 2024-2027 et re-signée. Les salaires sont d'ores et déjà étendus, tandis que les textes seront finalisés dans le courant 2024. Les cartes professionnelles avec le système ISAB-SIAC sont en fonction dans les différents cantons et les groupes de travail s'appliquent à mettre en place des processus pour trouver une solution commune. Comme les années précédentes, la fondation RESOR a bien maîtrisé l'année 2023. Il en va de même pour constructionromande, qui poursuit son développement et son travail de défense de nos intérêts.

Nos relations avec LIGNUM, le CEDOTEC, le VSSM et HOLZBAU SCHWEIZ sont restées importantes et soutenues. De son côté, la formation supérieure de menuisier-ébéniste est « en chantier » pour aboutir à des simplifications importantes et une clarification du brevet. La Commission Assurance Qualité CAQ romande est toujours proactive dans le domaine et le travail est en bonne voie de finalisation. Nous avons négocié des solutions aussi pragmatiques que possible pour réviser l'ordonnance actuelle. Un certain nombre de dossiers sont également en cours dans la formation des charpentiers. Tout n'est pas simple, mais nous estimons que nos positions sont bien défendues et que nous trouverons les solutions adéquates. À noter aussi que le responsable d'HOLZBAU SCHWEIZ a changé durant l'année 2023.

Au niveau économique, les approvisionnements semblent maintenant maîtrisés et les prix ont retrouvé, pour la plupart, un niveau acceptable. Pourtant, à la lecture des procès-verbaux d'ouverture de certaines soumissions publiques, je ne suis toujours pas certain que tous les chefs d'entreprises intègrent les augmentations de prix des matériaux et de main-d'œuvre. Les derniers événements nous rappellent la fragilité du système mondial d'approvisionnement et également notre propre fragilité. Le « just in time » n'est pas forcément la solution idéale et c'est une bonne raison pour remettre en question nos habitudes.

Au niveau du secrétariat de la FRECEM, de nombreux éléments inhabituels heureux et malheureux ont marqué l'année, donc des problèmes de santé pour le Directeur et une partie des collaborateurs, ainsi que deux naissances et une démission. Malgré cela, l'équipe des collaborateurs a tenu bon, ce qui est sans doute la chose la plus importante.

Nous avons nommé un nouveau comptable qui n'a pas eu beaucoup de temps pour apprendre sa fonction. Il faut souligner ici l'engagement et le soutien de l'ACM pour aider à la phase de bouclage des différentes comptabilités que la FRECEM gère. D'autres éléments seront présentés le 17 mai.



Cette assemblée des délégués sera ma dernière, après dix années bien remplies. Je remercie l'ensemble des membres pour la confiance témoignée et les bons moments passés à la tête de notre fédération. Cela m'a permis de découvrir la Suisse et plus particulièrement la Romandie pour percevoir et apprécier les différences cantonales. Ce fut pour moi une expérience très enrichissante.

La FRECEM est à votre service et le restera encore longtemps. Je suis convaincu qu'elle sera plus forte demain qu'elle ne l'était hier. Mais pour aujourd'hui, je vous souhaite simplement de passer une belle journée dans le Grand Chasseral.

Pascal Schwab
Président FRECEM

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2024



COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Selon les statuts, le Comité directeur de la FRECEM fixe la politique générale de la Fédération et supervise l'activité du secrétariat.

La direction exécute les décisions des organes de la FRECEM, assure le bon fonctionnement, gère les finances, suit les affaires courantes et représente la FRECEM par délégation du Comité directeur.

Dans l'exercice sous revue, le Comité directeur et la direction se sont réunis à 6 reprises, soit les :

8 février 2023	par visioconférence	–
22 mars 2023		FR
11 mai 2023		GE
22 juin 2023	par visioconférence	–
31 août 2023		VD
30 novembre 2023		VS

Les principaux sujets traités furent :

- » Comptes et bilan de l'exercice 2022
- » Préparation de l'assemblée des délégués 2023
- » Situation des apprentissages CFC I AFP
- » Promotion des métiers
- » Analyse et adaptation des prix dans la formation supérieure ME
- » Bouclement comptable 2023
- » Adoption du budget 2024
- » Prise de position sur les sujets soumis à votation et touchant aux activités FRECEM
- » Sécurité au travail, exigences et collaboration avec la SUVA
- » Collaboration et relation avec nos partenaires principaux (VSSM, HBCH, SEFRI, etc.)
- » SwissSkills Charpentiers à Buchs, St-Gall

FORMATIONS PROFESSIONNELLES



FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La lecture de ces quelques pages sur la formation professionnelle est possible grâce à tous les membres des commissions et des groupes de travail qui s'engagent pour la formation, sans oublier nos partenaires, écoles ou associations.

La FRECEM vous remercie pour votre précieuse collaboration.

Le département de la formation professionnelle travaille avec un effectif réduit depuis 2022. Le soutien administratif et la coordination des cours et examens sont assurés par Samantha Adamy, qui a rejoint l'équipe de la formation en décembre 2022. Un système ERP a été développé et mis en place pour gérer toutes les données des étudiants et des experts œuvrant pour la formation professionnelle.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Généralités

Les thèmes actuels de la formation initiale sont la digitalisation (supports de cours, enseignement, outils de dessin), l'organisation et le développement de la réforme complète des formations des ébénistes, menuisier·ère·s CFC et AFP et les adaptations de la formation des charpentier·ère·s CFC et AFP et de ses procédures de qualification.

Aide-menuisier AFP

Les procédures de qualification 2023 se sont déroulées comme l'année précédente.

La réforme des aides-menuisiers a débuté fin 2022 avec un processus commun au CFC qui va durer normalement jusqu'en août 2028 pour les premières classes d'apprentissage et leurs procédures de qualifications finales en 2030.

Menuisier·ère CFC / Ébéniste CFC

Les procédures de qualification 2023 ont pu se dérouler selon les règles en vigueur. Toutes les procédures de qualifications (TPI, TPP, TPF et CP-DP) ont pu se faire normalement.

Suite à la décision des deux OrTra FRECEM / VSSM de lancer une réforme complète des apprentissages de menuisier·ère·s CFC, aide-menuisier·ère AFP et d'ébénistes CFC, différents groupes de travail ont été formés par les deux associations responsables afin d'avoir un échantillon représentatif de notre secteur d'activité.

Ces groupes sont principalement composés d'entrepreneurs de toute la Suisse. Le pourcentage de Suisses romands et allemands est d'environ 50/50, le Tessin est également représenté, on compte 40 personnes externes à la FRECEM et au

VSSM. Le projet est accompagné par la Haute École Pédagogique Fédérale – HEFP. Le processus pour les CFC est le même que les AFP. Le travail de développement des nouvelles formations des deux niveaux se fait en parallèle pour assurer la perméabilité entre les deux formations. Les développements se sont portés sur profil de compétence qui devrait rester relativement similaires à aujourd'hui. La formation reste sur 4 ans et doit rester au niveau d'exigences d'un CFC. La formation AFP reste sur 2 ans. Le changement s'opérerait principalement au niveau de formation orientée sur les processus et non les produits (ex. portes, fenêtre, mobilier).

Un sondage national de la branche en mars 2024 orientera les groupes de travail sur les modifications à effectuer sur les développements proposés. Le choix de cet approfondissement devrait se faire le plus tard possible durant la formation.

La première classe sous le nouveau régime est prévue pour 2028, avec des premières procédures de qualification dès 2032. L'organisation et le développement se font en collaboration avec le VSSM, avec qui tout se déroule bien. Les informations sur les différentes évolutions de ce projet seront communiquées régulièrement afin que tous restent avertis.

Praticien sur bois AFP

Les procédures de qualification 2023 ont eu lieu normalement.

Tous les candidats romands suivent les cours théoriques à l'Ecole de Morges et s'exercent à la pratique à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz.

Les modifications concernant les formations de charpentier·ère·s CFC et AFP ont été communiquées aux trois lieux de formation mi-2023 à la suite des recommandations de la commission D&Q. Ces recommandations impliquent notamment l'ajout de trois jours de CIE pour intégrer les formations sur les EPlAC, la conduite de pont roulant avec l'élingage de charges et le permis de nacelles élévatrices. La formation AFP subira à la suite de la décision de la commission D&Q, un examen quinquennal pour organiser sa révision complète.

Charpentier CFC

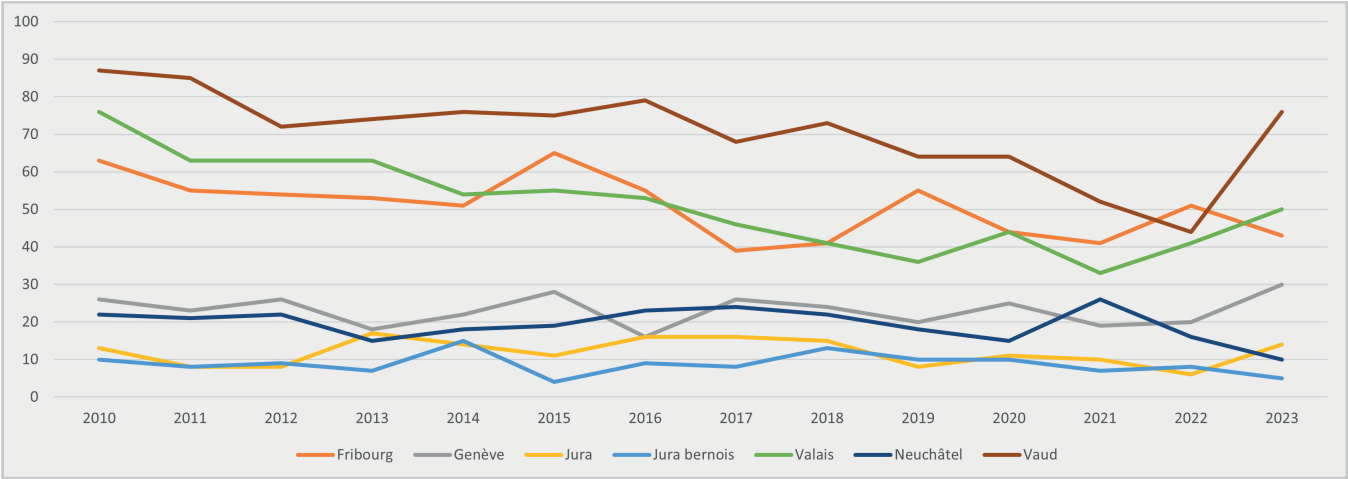
Les procédures de qualification 2023 se sont déroulées normalement dans leur ensemble.

Le processus pour l'élaboration des différents groupes d'auteurs a fonctionné correctement dans sa majeure partie.

La commission de surveillance CIE continue de veiller à la qualité des cours CIE. La mise à jour et l'optimisation du classeur de CIE est en cours.

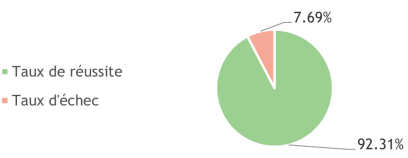
FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Evolution | CFC de menuisiers et d'ébénistes délivrés par canton romand

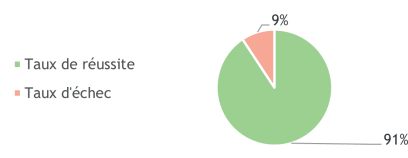


Procédures de qualification 2023 | Menuisier CFC et Ebéniste CFC en Suisse romande

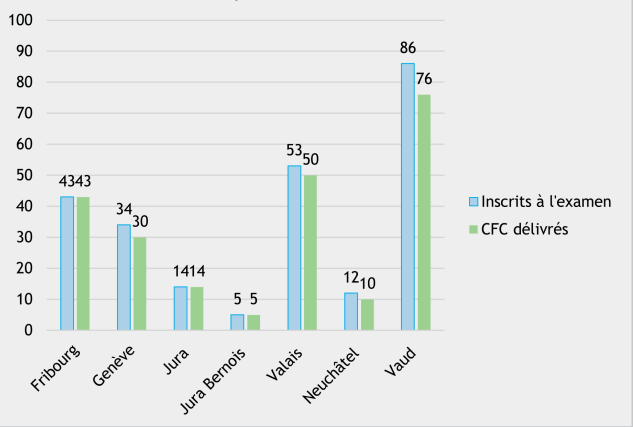
Taux d'échec et de réussite
Menuisier CFC et Ebéniste CFC



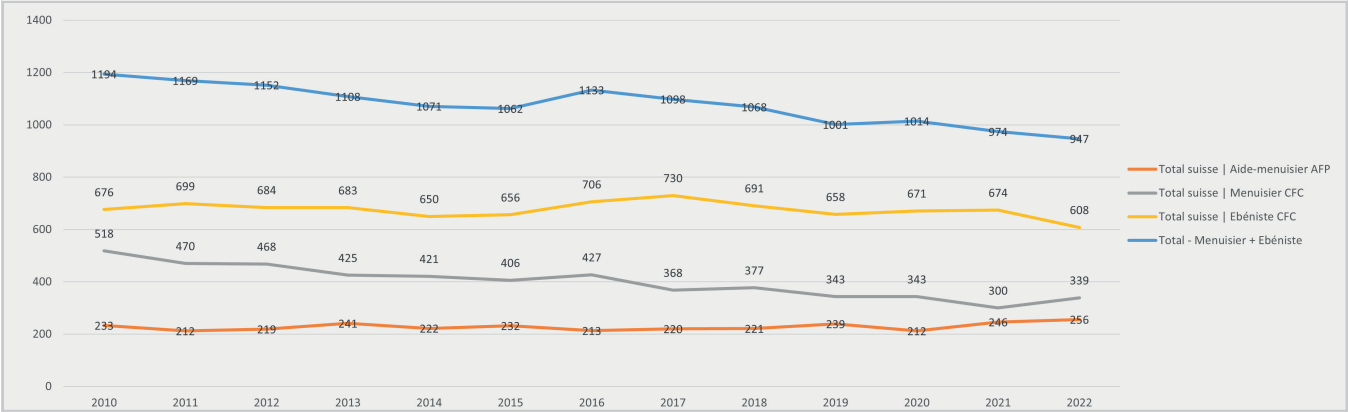
Taux d'échec et de réussite
Aide-menuisier AFP



Nombre de candidats inscrits à l'examen et CFC délivrés
par canton romand



Evolution | CFC de menuisiers, CFC d'ébénistes et AFP d'aides-menuisiers délivrés au niveau suisse

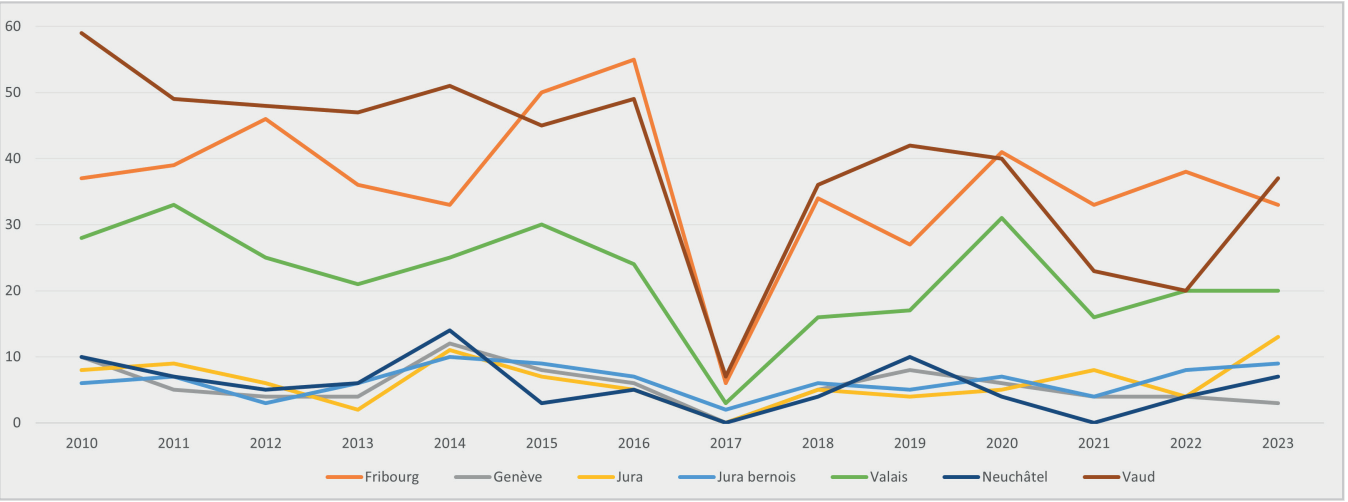


*** Données 2023 manquantes de l'OFSP

Sources: Suisse Alémanique et Tessin par l'Office fédérale de la Statistique (OFS) / Romandie par les sous-commissions cantonales pour les Procédures de qualification

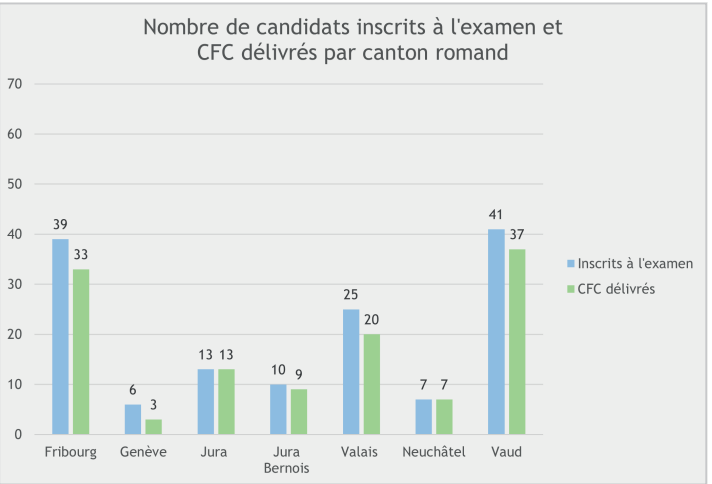
FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Evolution | CFC de charpentier délivrés par canton romand

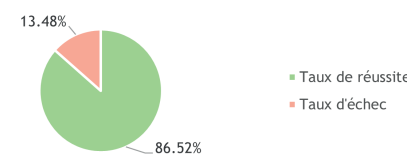


*L'année 2017 était une année de rattrapage pour les candidats sous l'ancienne ordonnance qui comptait alors 3 ans de formation

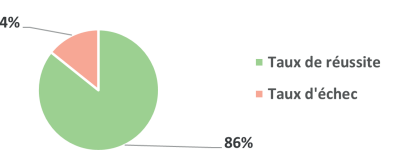
Procédures de qualification 2023 | Charpentier CFC en Suisse romande



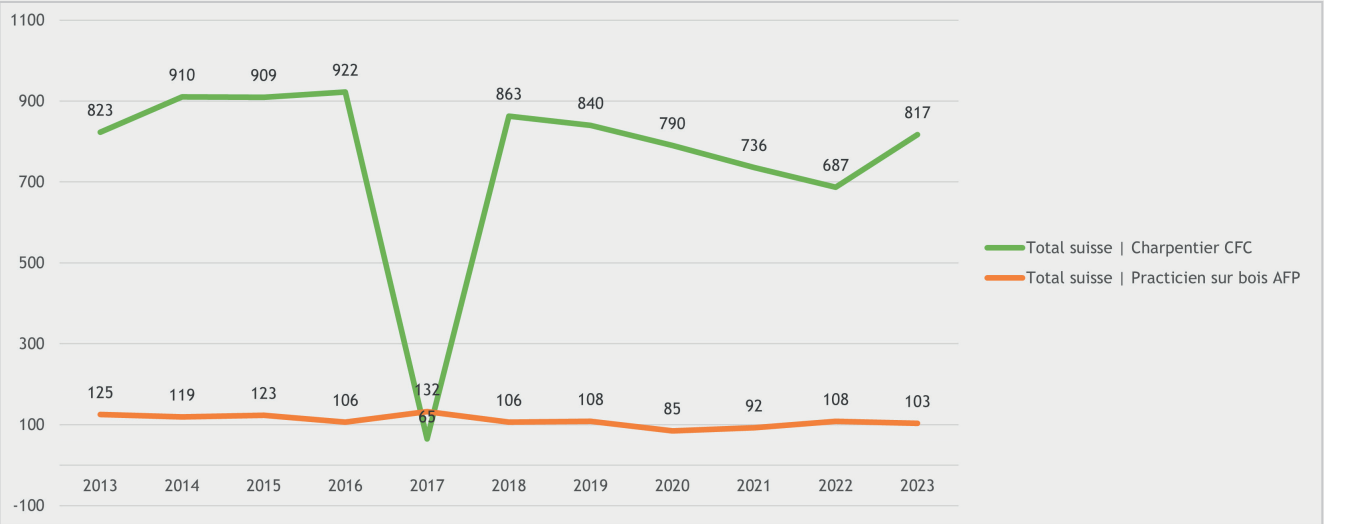
Taux d'échec et de réussite
Charpentier CFC



Taux d'échec et de réussite
Praticien sur bois AFP



Evolution | CFC de charpentiers et AFP de praticiens sur bois délivrés au niveau suisse



Sources : Suisse Alémanique et Tessin par Holzbau Schweiz / Romandie par les sous-commissions cantonales pour les Procédures de qualification

CONCOURS POUR APPRENTIS



Généralités

Seuls les championnats suisses de charpenterie ainsi que ceux d'Europe pour le même métier se sont déroulés durant l'année 2023.

Powerschreiner-Cup

Une nouvelle compétition axée sur la rapidité s'est déroulée en 2023 à Lucerne. Il fallait pour se qualifier, envoyer une pièce réglementée au jury, qui a attribué les points selon sa qualité. Sur les 24 apprentis suisses, 2 romands se sont placés : à la 7^e place : Thevenod Jules de 74420 Boège, (CFP-Construction, 1213 Petit-Lancy) et à la 13^e place : Amstutz Cédric, 2732 Reconvilier BE, (Agencement RG, 2762 Roches/BE).

La FRECEM les félicite vivement !



Cédric Amstutz et Jules Thevenod

EuroSkills des charpentiers

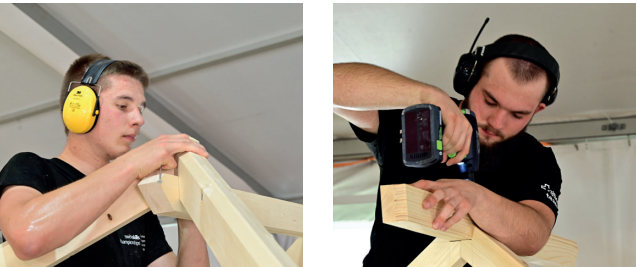
La Pologne a accueilli les EuroSkills, dont ceux de charpente, à Gdansk. A l'avenir, l'équipe nationale ne participera plus aux Timber construction mais aux Euroskills, qui n'accueillent qu'un candidat par pays. Aucun représentant de la Suisse romande n'a concouru dans l'équipe nationale cette année. Le candidat bernois a obtenu une médaille d'argent.

Championnats suisses de charpenterie 2023

Les championnats suisses se sont déroulés normalement, avec leurs rencontres pour les entraînements et qualifications. Sur 37 apprentis charpentiers, 10 venaient de Suisse romande.

Ce sont finalement Wim Flückiger de la Tour-de-Peilz (VD), travaillant chez Atelier Volet SA à St-Légier (VD) et Joseph Laurençon de Vérossaz (VS), travaillant chez Christian Voefrey Charpente SA à Vérossaz (VS), qui ont été qualifiés pour le championnat final qui s'est déroulé à Buchs (SG) du 6 au 9 septembre 2023. Il se sont finalement classés respectivement : Joseph Laurençon 5^e, Wim Flückiger 9^e suisse.

Nous les félicitons pour leur parcours et leur classement national !



Joseph Laurençon, Christian Voefrey Charpente SA
Wim Flückiger, Atelier Volet SA

Qualification du National Team de charpente pour le championnat d'Europe 2025 à Herning (Danemark) et WorldSkills 2026 à Shanghai (Chine).

Les qualifications pour les compétitions internationales se déroulent maintenant entre octobre et décembre de l'année précédente.

Les SwissSkills 2024 charpentiers auront lieu en Romandie à Aigle, chez Volprod, du 04 au 07 septembre 2024.

Cet événement confirmera si un ou plusieurs romands intégreront la National Team avec la possibilité d'atteindre les Skills internationaux.



La sélection 2024 du National Team en vue de la participation au championnat Suisse se déroule selon le calendrier suivant : 2 mars info et 1er entraînement, 23 mars 2ème entraînement, 13 avril 3ème entraînement, 11 mai sélection, 8 juin 4ème entraînement, 6 juillet dernier entraînement. Les romands ont eu une séance d'information et d'entraînement le 24 février à Bulle, donnée par Elias Gogniat.

Lors des SwissSkills d'Aigle, les trois meilleurs classés seront en outre qualifiés pour le National Team et pourront participer aux qualifications pour les EuroSkills 2025 et WorldSkills 2026 à Shanghai.

Championnats cantonaux 2024-2025

Le nouveau cycle des concours reprendra avec les championnats cantonaux cette année 2024, car les SwissSkills à Berne seront organisés en 2025.

Ces championnats ou sélections qualifient les apprentis pour les prochains championnats romands qui se dérouleront à Genève du 20 au 23 mars 2025.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Généralités

La FRECEM organise, co-organise et/ou pilote la formation professionnelle supérieure nationale ainsi que les examens y relatifs pour les menuisier-ère-s, ébénistes et charpentier-ère-s de toute la Suisse romande, soit pour les qualifications professionnelles suivantes :

Menuisier-ère

- » Chef-fe de projet en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Chef-fe de production en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Maître menuisier-ère ébéniste avec diplôme fédéral

Charpentier-ère

- » Chef-fe d'équipe charpentier-ère avec brevet fédéral
- » Contremaître charpentier-ère avec brevet fédéral
- » Maître charpentier-ère avec diplôme fédéral
- » Technicien-ne ES, post grade Gestion d'entreprise diplôme BFH

Toutes les activités de perfectionnement de la FRECEM ou de ses associations cantonales sont des formations en cours d'emploi, avec enseignement dispensé les vendredis, samedis, le soir et parfois même en semaine bloc.

On dénombre 238 personnes en formation supérieure actuellement, dont 172 personnes en menuiserie-ébénisterie et 66 en charpenterie.

Une cérémonie romande des remises de diplômes a eu lieu le 22 mars 2024 à Yverdon-les-Bains. Les diplômés 2023 de toutes nos formations ont été invités pour recevoir leur diplôme.

Menuisier-ère

Pour acquérir le titre de « Chef-fe de projet avec brevet fédéral » ou « Maître menuisier-ère-ébéniste avec diplôme fédéral », il faut suivre une formation. Les cours pour la formation de chef-fe de projet sont organisés par les centres de formation romands. Les examens modulaires sont mis en place en collaboration avec la FRECEM.

Le cursus du diplôme fédéral est lui géré par la FRECEM en collaboration avec les centres.

La formation supérieure se décrit en 7 modules répartis de la façon suivante :

Chef-fe de projet avec brevet fédéral (CPROJ)

- » Module Création - Conception (MOD CC)
- » Module Conduite entreprise, niveau de base (MOD CEB)
- » Module Conduite entreprise, niveau avancé (MOD CEA)

Le 5 octobre 2023, 21 candidats ont réussi leur examen de chef de projet.

Il y a actuellement 129 candidats en formation pour l'obtention du brevet fédéral.

Les prochains examens se dérouleront en octobre 2024.

Menuisier-ère - ébéniste avec diplôme fédéral (MME)

- » Module Création – Conception (MOD CC)
- » Module Conduite entreprise, niveau de base (MOD CEB)
- » Module Conduite entreprise, niveau avancé (MOD CEA)

En octobre 2023, 14 candidats ont réussi les examens de Maître menuisier-ère - ébéniste.

Il y a actuellement 13 candidats en formation pour l'obtention du diplôme fédéral.

La CAQ - Commission d'Assurance Qualité – s'est réunie à de nombreuses reprises afin d'approfondir les différents profils de qualifications, les directives et règlements d'examen.

La commission CEFS – Commission pour les examens de formation supérieure en menuiserie-ébénisterie a été créée il y a quelques années. Cette dernière se réunit afin de permettre un échange entre un grand nombre de responsables impliqués dans les modules de formation.

Une réforme de la formation professionnelle en collaboration avec le VSSM est en cours. Le groupe de travail et de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises. Les deux formations sous le nouveau règlement débiteront comme prévu en 2025.

Charpentier-ère

La formation professionnelle supérieure pour les charpentiers-ères est organisée par l'école de la construction à Tolochenaz.

- » Chef d'équipe charpentier-ère avec brevet fédéral- CECH
- » Contremaître charpentier-ère avec brevet fédéral - CMCH
- » Maître charpentier-ère avec diplôme fédéral – MCH

En octobre 2023, 4 candidats ont réussi leur examen de contremaître et 13 candidats ont réussi leur examen de chef d'équipe.

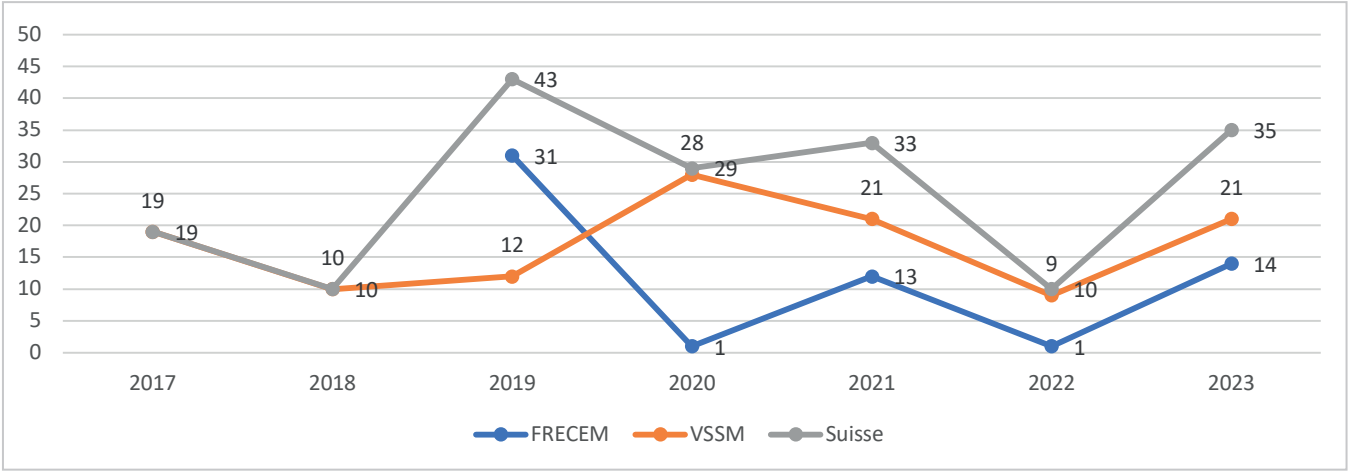
L'Ecole de la construction accueille les nouveaux candidats depuis août 2023. Ils sont 43 candidats dont 12 chefs d'équipe et 31 contremaîtres.

Une classe pour le diplôme fédéral a été ouverte en janvier 2023.

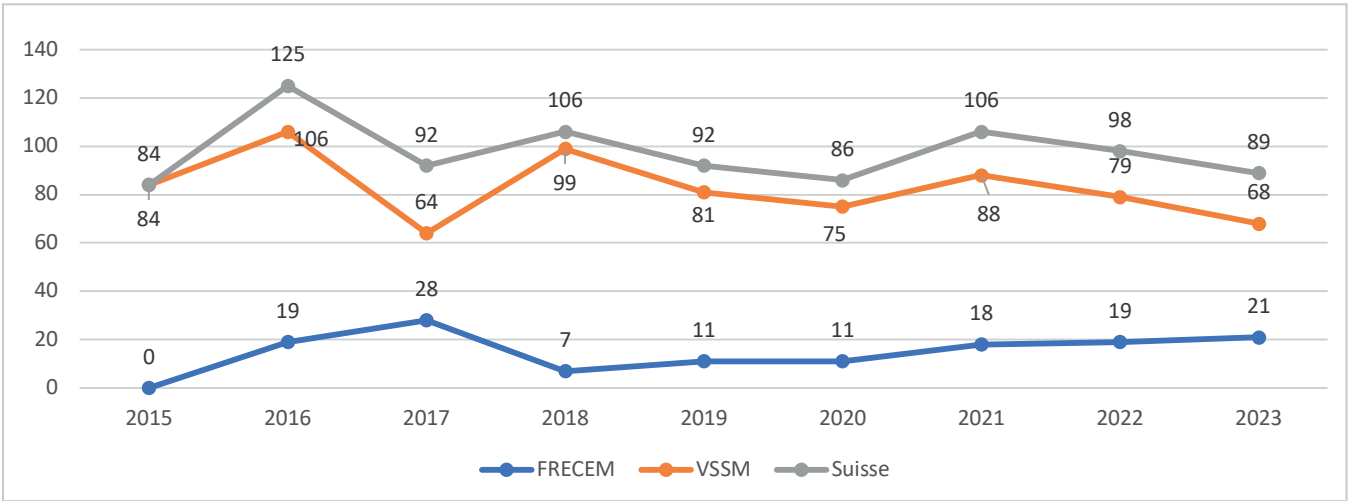
La Commission d'Assurance Qualité Romande pour la formation supérieure des charpentiers (CAQ CHR) s'est réunie à plusieurs reprises afin d'assurer la qualité et le développement de nos formations.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Evolution | Diplômes fédéraux de Maîtrise en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse



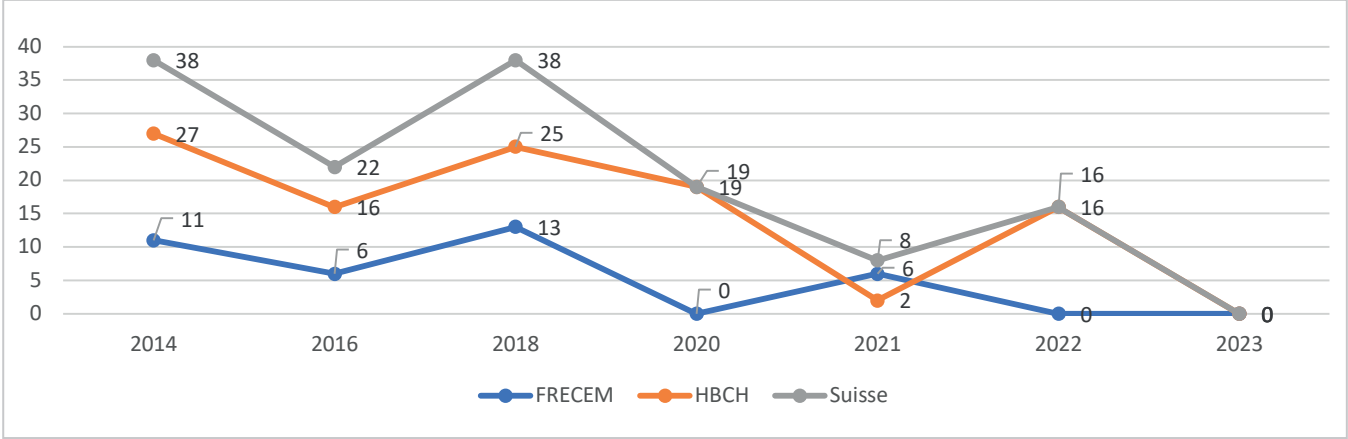
Evolution | Brevets fédéraux en menuiserie/ébénisterie délivrés en Suisse



Sources : Suisse Alémanique par le VSM et Holzbau Schweiz / Romandie par la FRCM

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

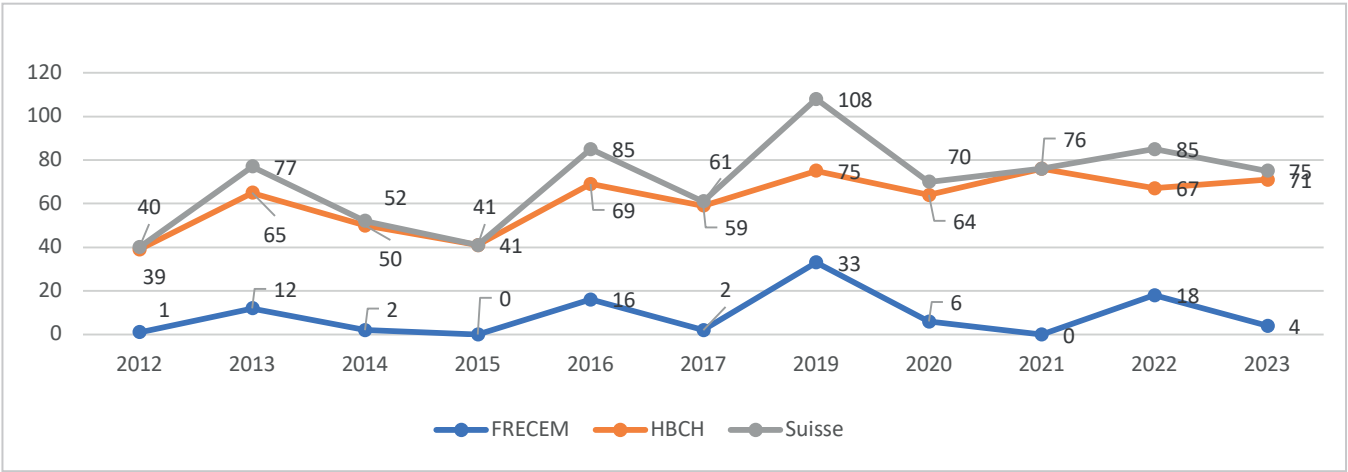
Evolution | Diplômes fédéraux de Maîtrise en charpente délivrés en Suisse



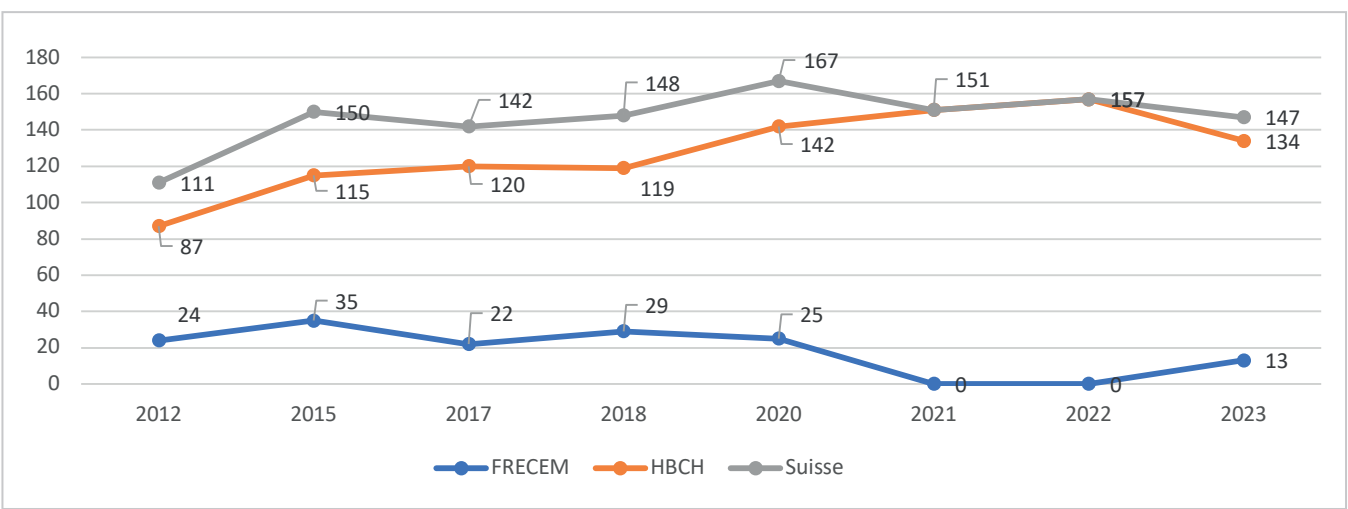
*Un nouveau règlement d'examen entrant en vigueur en 2007, représentant une rénovation lourde et globale de la formation qui ne comptait plus de maîtrisés depuis quelques années et dont le dernier règlement datait de 1983.

*Aucun maîtrisé romand n'a été promu en 2007, 2012, 2019 et en 2020.

Evolution | Brevets fédéraux de Contremaître en charpente délivrés en Suisse



Evolution | Brevets fédéraux de Chef d'équipe en charpente délivrés en Suisse



COMMUNICATION ET MARKETING



La FRECEM à Salon Bois

Pour des raisons organisationnelles, les activités de marketing/communication ont dû être réduites durant 2023. La première partie de l'année a été marquée par la présence de la FRECEM à Salon Bois (Bulle). Sous le signe de la passion, le stand FRECEM a permis de faire découvrir les activités de l'association aux visiteurs par le biais de panneaux explicatifs et d'un quizz. Des apéritifs conviviaux ont également été organisés par le secrétariat et de nombreux stylos FRECEM distribués.



Cérémonie de remise des diplômes

Par la suite, la deuxième cérémonie FRECEM pour la remise des diplômes de formation supérieure des différentes professions du bois s'est déroulée fin mars 2023. Réunissant plus de 90 personnes à Yverdon-les-Bains, elle a permis de féliciter 18 Contremaîtres charpentiers et 19 Chefs de projet en menuiserie-ébénisterie.



Meubles itinérants FRECEM

Du printemps 2020 au printemps 2023, la FRECEM a collaboré à un projet pédagogique avec le Centre de formation professionnelle Construction (CFPC) de Genève pour la création de deux meubles itinérants pour des foires et expositions. Sous la forme d'un concours, la réalisation de ces meubles a pu se faire avec les techniciens ES et les apprentis de 4^e année. Actuellement dans les locaux de la

FRECEM, ces meubles sont aussi à disposition des associations et écoles pour des événements.



L'équipe de la FRECEM

L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe de la FRECEM. A l'interne comme à l'externe, la communication de l'arrivée des nouveaux collaborateurs a été assurée en réalisation photos, portraits et mails. Afin de resserrer les liens, une journée de team building récréative a été organisée en novembre pour l'équipe qui a pu s'essayer au lancer de haches, avant de se réunir pour un repas convivial.



Développer le numérique

La FRECEM continue la mise en place de sa communication numérique. Une migration complète du site Internet pour des raisons de mise à jour de logiciel a été effectuée en fin d'année 2023. Celle-ci s'est déroulée sans problème et n'a eu aucun impact négatif sur les visiteurs. Durant les derniers mois, les sondages en cours pour les réformes de la formation ainsi que les concours professionnels ont été mis en avant. Ces informations ont été également relayées sur Facebook et LinkedIn. Concernant les actualités parues sur le site Internet, le design des chaises, des informations cantonales et des réalisations suisses ou étrangères en



bois ont animé la page d'accueil. De son côté, les pages IDB ont permis de publier de nombreuses annonces de fournisseurs et de foires et d'informer mensuellement des thèmes principaux de chaque édition.

La page Facebook de la FRECEM est suivie par plus de 400 personnes, contre environ 300 abonnés pour sa page LinkedIn. Pour ce dernier, des informations sont parues chaque mois en 2023 sur la revue IDB, les concours, ainsi que les événements et foires. Les impressions et interactions sont en augmentation face aux années précédentes et ce deuxième réseau se développe de manière satisfaisante. Dans les prochaines années, le développement des activités numériques de la FRECEM sera encore intensifié.



LA FRECEM dans le 20 Minutes

Au mois de septembre 2023, la FRECEM a été approchée par le journal 20 Minutes dans le cadre de son édition spéciale Focus «Notre jeunesse» pour publier une annonce visant à faire la promotion des métiers du bois. Une annonce de ½ page est ainsi parue le 27 septembre et a touché près de 317'000 lecteurs romands.



TU CHERCHES UN TRAVAIL QUI A DU SENS ET DES VALEURS? VIENS CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN AVEC NOUS!

Nous imaginons un monde bâti avec des matériaux renouvelables, de proximité et dignes, préservant notre environnement. Les métiers de charpentier·ère, menuisier·ère, et ébéniste ont une histoire riche, un présent passionnant et un futur prometteur.

DEVIENS CHARPENTIER·ÈRE

Tu aimes le travail d'équipe, être à l'extérieur et voir le travail effectué à la fin de la journée – une entreprise de charpenterie proche de chez toi pourra te faire découvrir les multiples facettes de la profession pendant un stage.

DEVIENS MENUISIER·ÈRE OU ÉBÉNISTE

Tu aimes le travail créatif, le soin du détail et que chaque semaine soit différente – effectue un stage dans une entreprise de menuiserie ou ébénisterie proche de chez toi.

www.frecem.ch

Photos: exemples d'objets réalisés par des professionnels du bois. Corinne Cuendet, Lignum





Pour la rédaction IDB, l'année 2023 a été marquée par le travail d'équipe et le grand engagement de ses membres. La Rédactrice en chef a dû composer, pour des raisons de santé, six éditions en home office. Elle a pu compter sur la collaboration précieuse de son équipe pour ces quelques mois de travail inhabituels.

Puis, les trois dernières éditions 2023 ont été réalisées de main de maître par l'assistante et la collaboratrice IDB, assurant ainsi la continuité des activités de la rédaction et la parution des éditions sans accroc. Cette configuration rédactionnelle s'est poursuivie pour les éditions de janvier à mars 2024, avant que la Rédactrice en chef ne reprenne ses tâches habituelles.

Les foires suivantes ont été couvertes par le biais d'éditions spéciales: Salon Bois à Bulle (janvier), Windays à Bienne (février, mars et juin), Journée de la construction Bois Bienne (mai et juin) ou encore Koch Days (juillet) où la collaboratrice IDB et l'apprentie FRECEM se sont rendues pour saluer les exposants. La deuxième édition du MIGS (salon de la guitare à Montreux) a aussi fait l'objet de publications, tout comme, Habitat et Jardin, qui réouvrait ses portes après trois ans d'arrêt de la manifestation (février et juin).

En collaboration avec le CEDOTEC et Lignum, l>IDB a relayé en août les Rencontres Romandes du Bois'23, qui se sont déroulées en Valais sur le thème du bois et du tourisme. La rédaction était présente sur place pour suivre les conférences et exposés.

Résultats financiers et tarifs



La situation économique encore peu propice aux entrepreneurs a poussé la rédaction IDB à ne pas modifier ses tarifs pour les annonces et les abonnements. Les résultats financiers 2023 ont été légèrement supérieurs au budget prévu. Les frais d'expédition et d'impression ont été maîtrisés, ces deuxièmes ayant baissé par rapport à 2022. Un total de 584 pages a été publié sur l'année.

Principaux sujets d'articles



De nombreux sujets ont été abordés durant l'année, dont plusieurs portraits d'entreprises romandes, telles qu'André SA, Ebénisterie-Menuiserie Philippe Ducraux, Deriaz SA, Gétaz Miauton SA, Grandjean Sàrl, Isofutur SA ou encore Yerly Bois SA.

Deux articles sous la forme de regards croisés entre ébéniste-menuisier et architecte ont été présentés entre septembre et octobre sur la rénovation du Château d'Hauteville.

D'autres sujets atypiques ont été publiés, par exemple sur des éoliennes en bois, des circuits imprimés en cellulose ou encore un vélo en chêne et cerisier. Preuve que le bois peut s'appliquer dans tous les contextes, la rédaction a relayé la réalisation d'une charpente de salle de Yoga, la construction des bâtiments des prochains Jeux olympiques, ainsi que l'édification d'un hôpital d'urgence en Ukraine.

Collaborations



Outre sa collaboration habituelle avec la revue française du Bois International, l>IDB a poursuivi la publication d'une série d'articles avec l'OFEN et EnergieSuisse sous la rubrique « Bâtiment et énergie » pour présenter les décisions fédérales en matière énergétique et les possibilités de formation pour les professionnels.

L>IDB a aussi relayé les articles techniques du CEDOTEC sur des sujets tels que les tolérances dimensionnelles, la préservation du bois et la réutilisation du bois de structure.

Plusieurs articles sur la matière première locale et sa promotion ont été publiés en collaboration avec Industrie du Bois Suisse, tout comme avec Cuisine Suisse sur les modifications du système suisse de mesure SMS ou encore les Swiss Kitchen Awards.

Enfin, un sujet spécial sur la protection contre le soleil sur les chantiers a pu être diffusé en été avec SETRABOIS et la SUVA. Avec cette dernière, un article sur les efforts physiques et les sollicitations excessives auxquelles les professionnels du bois peuvent être confrontés a aussi été édité.

Préoccupations des professionnels



Plusieurs sujets politiques ont été présentés pour informer les professionnels du bois sur l'actualité, par exemple concernant les négociations de la convention collective du second-cœur ou l'obligation de déclarer le bois. La valorisation de la filière bois suisse a également été discutée au Conseil National en mai et les principaux combats de construction romande ont été publiés en octobre.

L>IDB a aussi donné un retour sur les primes SUVA, les faillites d'entreprises ou les avantages respectifs de la SA et de la Sàrl. À noter encore une information utile parue en août sur les cyberattaques qui peuvent toucher les systèmes informatiques des entreprises.

Concours et formation



En 2023, l>IDB a diffusé de nombreux articles concernant les jeunes en formation et les concours professionnels. La rédaction a relayé les championnats suisses des charpentiers, organisés en septembre par le National Team en collaboration avec la FRECEM et Holzbau Schweiz. Comme l'année 2023 ne comportait aucun championnat pour les menuisiers-ières-ébénistes, l>IDB a publié les informations du « Powerschreiner CUP » événement exceptionnel organisé par le VSSM et la FRECEM en remplacement.

D'autres événements du même acabit ont été présentés, tels que les concours cantonaux de maquettes, le concours de talents 2023, qui prévoyait cette année la réalisation d'un mini four à raclette ou encore le concours de construction de ponts en bois organisés par l'Association suisse des professionnels de la route et des transports.

Concernant les nouveaux diplômés, l>IDB a relaté dans ses pages la cérémonie romande de remise des diplômes pour les formations supérieures menuisier-ières et charpentier-ière qui a eu lieu à Yverdon-les-Bains en mars. En collaboration avec la BFH de Bienne, des articles sur les nouveaux diplômés techniciens, bachelor et master sont également parus.

Avec les collaborateurs FRECEM de la formation professionnelle, plusieurs sujets ont été rédigés pour informer sur l'arrivée de l'IA dans les cursus, la maturité professionnelle, la révision des plans d'apprentissage au niveau fédéral, les possibilités de mieux valoriser les formations supérieures, ainsi que les nouvelles normes de dessin. Réalisé par les étudiants du Centre de formation professionnelle Construction CFPC, le nouveau meuble itinérant de la FRECEM a été dévoilé en septembre dans la revue.

Comptes-rendus associatifs et présentations



L>IDB a transmis les points importants de la journée d'assemblée FRECEM, GRC et CEDOTEC, organisée cette année à Genève en collaboration avec l'ACM. En outre, les 100 ans de l'AJECEM ont été présentés en février.

Afin de donner un aperçu rapide des discussions et sujets abordés dans chaque canton romand lors des assemblées, un article sous la forme d'un « tour d'horizon » est paru en octobre avec l'aide des secrétariats des associations cantonales. Enfin, l>IDB a relayé dans ses éditoriaux la présentation des nouveaux Présidents du GGMB et de l'ANECEM, ainsi que la nouvelle Secrétaire pour la formation professionnelle de la FRECEM.



SETRABOIS



SETRABOIS est la solution de branche 100 % romande dédiée à la prévention des accidents et maladies professionnelles au service des entreprises de charpenterie, ébénisterie et menuiserie.

SETRABOIS met à la disposition des entreprises un système de sécurité propre à la branche (classeur PERCO et sa version numérique, le logiciel SETRABOIS), des listes de contrôle, des formations et autres prestations. La réalisation et l'application sont du ressort de chaque entreprise. La solution de branche est soutenue par les partenaires sociaux et élaborée avec l'aide des spécialistes de la sécurité au travail.

L'appel à des spécialistes de la sécurité au travail (MSST) se fait collectivement. Au besoin, l'entreprise peut aussi faire appel à ceux-ci directement, à titre individuel, via SETRABOIS. Ainsi, les spécialistes MSST qui interviennent connaissent déjà la branche et la solution de branche.

Une solution de branche permet aux entreprises affiliées de répondre aux exigences légales (art.82 LAA, art.6 OLT, art 11a al.1 et 2 OPA).

Pourquoi l'employeur doit mettre en place la solution de branche SETRABOIS dans son entreprise ?

CFST 6508 art. 2

L'employeur fait appel à des spécialistes de la sécurité au travail (MSST)

- » Si son entreprise présente des dangers particuliers au sens de l'annexe 1
- » S'il ne dispose pas dans son entreprise des connaissances requises pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé.

C'est la FRECEM qui assume le mandat et la gestion de la solution de branche SETRABOIS. Et pour cela, elle collabore avec les associations cantonales, les partenaires syndicaux et la SUVA.

newSETRABOIS

En 2021, plusieurs objectifs étaient fixés par le groupe de travail et notamment l'indépendance de SETRABOIS vis-à-vis de ses homologues alémaniques (HolzBauschweiz et SIKO 2000).

Pour répondre aux critères et obligations définies par la CFST, et dans le respect de sa directive (6508/1), concernant l'élaboration et l'adoption de solutions par branches. Plusieurs mois de travail ont été nécessaires pour répondre au cahier des charges.

Les principales obligations à remplir :

- » **La constitution d'un pool MSST composé de**
- » Un médecin du travail (Docteur Victor Dorribo)
- » Un hygiéniste du travail (M. Deyan Poffet)
- » Un ingénieur de sécurité (M. Jean-Daniel Luthi)

- » Un chargé de sécurité / Spécialiste STPS (M. Fabien Vuillème*)

* *Fin du contrat au 31 décembre 2023, selon accord avec la FRECEM. La fonction de spécialiste STPS doit être assurée en interne de la FRECEM.*

Des contrats spécifiques répondant aux obligations de la CFST ont été établis et signés entre les MSST et la FRECEM.

Formation

La solution de branche SETRABOIS doit prouver qu'elle satisfait à ses obligations de formation des responsables (PERCO) dans les entreprises membres. La formation, l'instruction et l'information garantissent que les connaissances requises sont acquises et périodiquement rafraîchies (EDEX).

- » 52 participants ont suivi le cours PERCO interentreprises.
- » 55 étudiants dans le cadre de la formation supérieure ont suivi le module de sécurité SETRABOIS.
- » 34 participants ont suivi la formation EDEX.

Règles de sécurité

Les règles de sécurité permettent d'utiliser les équipements et substances de travail conformément aux exigences de sécurité.

SETRABOIS met à disposition sur le site et en accès libre, différents supports pour la détermination des dangers et des mesures à prendre :

- » Guide de mise en œuvre. (Document principalement destiné aux charpentiers)
- » Evaluation collective des risques. SETRABOIS étant la solution de branche pour les métiers de la charpenterie, de la menuiserie / ébénisterie et de la parqueterie, a rédigé un document regroupant les principaux dangers et risques auxquels les entreprises peuvent être confrontées et de mes mesures à prendre.
- » Recueil informations SETRABOIS. Il existe beaucoup de documentation en rapport avec la prévention des accidents et maladies professionnels. SETRABOIS a réuni dans un document, un répertoire des supports spécifiques à nos métiers.

Contrôle

SETRABOIS doit être perçu par ces entreprises membres comme une solution et non comme une contrainte. Il a été proposé et accepté qu'en place de contrôle dans le sens strict de sa définition, qu'il serait plus bénéfique d'accompagner dans un premier temps les entreprises dans la mise en service du logiciel MSST SETRABOIS.

SETRABOIS à la capacité d'identifier les entreprises ayant formé un PERCO, mais qui n'ont pas installé le logiciel MSST SETRABOIS. En accord avec ces entreprises, un rendez-vous sur place est fixé. L'installation est l'occasion d'échanger sur la vision de l'entreprise sur la prévention des accidents et maladies professionnels. Nombre d'entreprises adoptent des stratégies simples à mettre en place, mais qui se révèlent efficaces. Cette visite est l'occasion de relever ces mesures et de les transmettre à d'autres. C'est également l'occasion de présenter la solution de branche.



Décision

Après examen de l'audit réalisé par la SUVA dans les locaux de la FRECEM, de l'ensemble des documents et justificatifs fournis, la CFST a décidé de certifier pour une durée de cinq années la solution de branche SETRABOIS dans sa nouvelle forme.

Cela n'a été possible que par la très bonne collaboration entre le groupe paritaire SETRABOIS qui a donné toute sa confiance au groupe restreint, et le bureau SETRABOIS. Merci à toutes et tous.

Activités principales 2023

Soleil et fortes chaleurs

En 2022, une certaine tolérance des organes d'exécutions vis-à-vis de l'article 37 de l'OTConst concernant l'obligation de prendre des mesures afin de protéger les personnes les plus exposées aux rayons UV d'avril à septembre et des mesures complémentaires en juin et juillet a été appliquée.

En 2023, lors des contrôles des chantiers, cette tolérance n'était plus de mise. SETRABOIS n'a pas manqué de communiquer par l'intermédiaire de l'Industriel du Bois sur le

sujet. La communication portait sur les dangers liés aux UV et les mesures obligatoires à mettre en place. Plus que l'obligation, les entreprises sont conscientes des changements climatiques. Les entreprises dans la grande majorité ont pris les mesures nécessaires.

ERP

La FRECEM, consciente qu'il est primordial d'optimiser le travail administratif, a mis en place un nouveau système d'exploitation (ERP).

SETRABOIS n'échappe pas à cette évolution nécessaire. Un cahier des charges a été établi en collaboration avec les collaborateurs FRECEM et soumis au prestataire.

La direction de la FRECEM a validé le budget nécessaire et le travail de mutation a pu commencer. Ce système d'exploitation Agora va pouvoir à terme permettre de gérer les tâches principales du bureau SETRABOIS, soit :

- » Les listes d'entreprises
- » Les cours PERCO I EDEX
- » Les campagnes de publipostage
- » Les visites d'entreprises
- » Générer des rapports
- » Facturation diverse
- » Archivage

Le temps gagné sur les tâches administratives pourra être consacré à la mission première de SETRABOIS, c'est-à-dire la prévention des accidents et maladies professionnels et l'accompagnement aux entreprises.

Visites d'entreprises

41 entreprises ont reçu la visite de SETRABOIS en 2023. Si le plus grand nombre de ces visites se font à la suite d'une sollicitation de SETRABOIS et avec pour but d'installer le logiciel MSST SETRABOIS. Quelques entreprises ont contacté SETRABOIS pour prendre rendez-vous.

La répartition des visites s'est déroulée comme suit :

- » Fribourg : 11 entreprises
- » Genève : 8 entreprises
- » Jura : 2 entreprises
- » Neuchâtel : 3 entreprises
- » Vaud : 13 entreprises
- » Valais : 3 entreprises

2 entreprises ont par ailleurs refusé catégoriquement la demande de SETRABOIS.

Les visites ont permis d'établir le lien entre la solution de branche et les entreprises, qui souvent ne connaissaient pas les compétences et les services proposés aux entreprises.

Une présentation du site www.setrabois.ch avec les outils à disposition a reçu un réel engouement. Le site fait partie des favoris des entreprises visitées.

Merci à vous toutes et tous pour l'accueil dans les entreprises ainsi que pour votre soutien et votre confiance.

La sécurité, un travail d'équipe.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL



En cette année 2023, la CPP-SOR a pu reprendre les séances en présentiel ainsi que les séances de négociations.

Les membres du comité CPP-SOR se sont réunis à quatre reprises durant l'année pour traiter des sujets en cours, tels que les contrôles d'entreprises et de chantiers réalisés par les CPPC, les demandes d'adhésion à la CCT-SOR, les interprétations du texte de la convention, la participation au système d'information de l'alliance de la construction (SIAC) ou encore le financement des concours romands et nationaux.

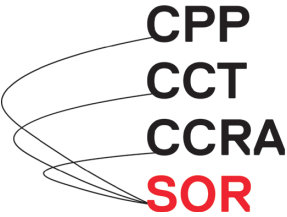
Deux séances communes de coordination entre des représentants du comité CPP-SOR et les CPPC se sont déroulées en 2023.

A chacune de ses séances, la CPP-SOR a traité de la mise en œuvre de la plateforme ISAB/SIAC, qui est maintenant opérationnelle dans plusieurs cantons et en phase de finalisation pour l'ensemble du champ d'application de la CCT. Nous pouvons entrer maintenant dans la phase de travail. Il s'agira pour l'année 2024 de faire connaître et de rendre visible pour les collectivités publiques et les donneurs d'ordre cet outil de garantie du respect des CCT.

La Loi sur la protection des données est entrée en vigueur le 1^{er} septembre. La CPP-SOR s'est chargée de fournir aux CPPC les outils pour la mise en œuvre de celle-ci.

Pour améliorer encore l'efficacité de l'application de la CCT, le comité a décidé de faire l'acquisition du logiciel Baticontrol. Ce logiciel permettra de faciliter le reporting de tous les contrôles effectués par les CP, par exemple dans le rapport annuel sur les contrôles à livrer au Seco. Il améliorera la collaboration entre les différents organes d'exécution et permettra de standardiser les contrôles dans leur déroulement.

Concernant les négociations salariales, un accord a été trouvé entre les deux parties pour une nouvelle CCT 2024-2027. Cet accord a fait l'objet d'un communiqué de presse commun, qui a bien été relayé par la presse.



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL
CONVENTION COLLECTIVE POUR LA RETRAITE ANTICIPÉE
SECOND-ŒUVRE ROMAND DE LA CONSTRUCTION

REPRÉSENTATION ET COLLABORATION AU NIVEAU NATIONAL



La FRECEM est une association professionnelle faîtière nationale et une entité juridique indépendante des autres associations de la branche comme des associations politico-économiques.

Par ces différents mandats la FRECEM œuvre à plusieurs niveaux stratégiques et décisionnels au niveau national. La Suisse romande étant minoritaire, elle se doit d'être proactive et présente pour assurer que les besoins de la région qu'elle représente soient pris en compte.

C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 20 ans, nous nous rendons assidûment à des séances de commissions, rencontres de délégués, assemblées générales et autres manifestations se déroulant à Zürich, Berne, St-Gall, Olten, Lucerne, Coire ou Lugano.

Nos relations et contacts sont naturellement intenses avec les deux associations faîtières alémaniques de nos branches, le VSSM pour les menuisiers-ères-ébénistes et Holzbau Schweiz pour les charpentiers-ères, mais également avec les associations des autres métiers du bois réunies au sein de Lignum, économie suisse du bois.

Nous représentons et défendons nos intérêts politico-économiques au sein de l'USAM, organisation faîtière des PME suisses, ainsi qu'au sein de Construction suisse, organisation faîtière de la construction.

Notre participation à Construction romande nous permet d'être informés sur les sujets d'actualité et importants pour la FRECEM et ses membres.

En étant présents dans les séances du GRAM (Groupement Romand des Arts & Métiers), nous sommes au courant de ce qui se passe dans les autres associations faîtières.

De cette façon, nous participons aux décisions et à la vie politique de la Suisse romande.

Nous en faisons de même et directement avec des instances fédérales telles que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), le SECO (Secrétariat d'Etat pour l'économie), l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et la SUVA (Caisse nationale d'assurance accidents).

C'est bien entendu sur le plan régional, donc sur le plan romand, que la représentation et la collaboration de la FRECEM est la plus dense : avec ses sept associations cantonales membres, parfois avec leurs sections, en séance de comité et/ou de commission.

La FRECEM entretient également de nombreuses collaborations avec les membres du GEB (Groupement romand des enseignants des métiers du bois) ainsi qu'avec les centres et écoles professionnelles.

Sans oublier l'étroite collaboration FRECEM/CEDOTEC-Office romand de Lignum, pour tout ce qui est du domaine de la promotion du bois et conseils techniques dans le domaine de la construction en bois (normes SIA, normes AEAI, etc...). CEDOTEC et FRECEM sont maintenant depuis bientôt 30 ans dans le même bâtiment, au Mont-sur-Lausanne ; cette réunion sous le même toit a entraîné de nombreuses synergies très profitables à la branche.

ÉTAT DES MEMBRES AU 31.12.2023

↓

MEMBRES		2018	2019	2020	2021	2022	2023	DÉLÉGUÉS 2023
	AFMEC	143	142	144	138	138	140	7
 Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie	ACM	160	146	150	156	146	146	8
	GGMB	62	56	56	59	58	56	2
	AJECEM	74	75	74	76	73	74	4
 Association Neuchâteloise des Entreprises de CHARPENTE ÉBÉNISTERIE MENUISERIE	ANECEM	48	52	53	58	59	58	3
	AVEMECS	152	145	143	143	134	147	7
 fédération vaudoise	GROUPE BOIS	239	241	231	233	231	225	12
	TOTAL	878	857	851	863	839	846	44

COMPTES

↓

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
ACTIF	2023			2022		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Caisse	870.45		870.45	542.00		542.00
Postfinance	104'429.86	1'115'328.73	1'219'758.59	59'179.65	334'184.17	393'363.82
Raiffeisen c/c	108'184.64		108'184.64	114'524.46		114'524.46
Trésorerie	213'484.95	1'115'328.73	1'328'813.68	174'246.11	334'184.17	508'430.28
Débiteurs	257'934.45	209'432.05	467'366.50	149'382.60	153'152.35	302'534.95
Correction de valeur sur créances	-3'500.00	-42'000.00	-45'500.00	-3'500.00	-42'000.00	-45'500.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	254'434.45	167'432.05	421'866.50	145'882.60	111'152.35	257'034.95
c/c frais du personnel	2'500.00		2'500.00	2'500.00		2'500.00
c/c FRECEM - Fonds MEC	296'605.55	-296'605.55	-	-126'006.92	126'006.92	-
Impôts anticipés à récupérer	488.43	-	488.43	-	-	-
Autres créances à court terme	299'593.98	-296'605.55	2'988.43	-123'506.92	126'006.92	2'500.00
Stock Classeurs moyens didactique CH		11'020.80	11'020.80		18'432.00	18'432.00
Stock Classeurs formation ME		22'712.40	22'712.40		28'901.00	28'901.00
Stock Classeurs formation CH	-	-	-	-	-	-
Stock Sétraboïs	-	-	-	-	-	-
Stocks	-	33'733.20	33'733.20	-	47'333.00	47'333.00
Matériel promotionnel payé d'avance	-		-	-		-
Actifs transitoires	137'492.61	24'624.00	162'116.61	311'241.50	292'244.64	603'486.14
Actifs de régularisation	137'492.61	24'624.00	162'116.61	311'241.50	292'244.64	603'486.14
Parts sociales	1.00		1.00	1.00		1.00
Titres	151'057.04		151'057.04	150'149.95		150'149.95
Correction de valeur sur titres	-2'087.04		-2'087.04	-7'769.95		-7'769.95
Immobilisations financières	148'971.00	-	148'971.00	142'381.00	-	142'381.00
Installations informatiques	264'168.15		264'168.15	252'500.00		252'500.00
Mobilier et machine	14'809.15		14'809.15	800.00		800.00
Centrale téléphonique	3'921.90		3'921.90	1.00		1.00
Véhicule Fiat 500 L	1.00		1.00	2'750.00		2'750.00
Immobilisations corporelles	282'900.20	-	282'900.20	256'051.00	-	256'051.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'336'877.19	1'044'512.43	2'381'389.62	906'295.29	910'921.08	1'817'216.37

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
PASSIF	2023			2022		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Créanciers	146'327.81	292'552.00	438'879.81	60'258.78	80'172.48	140'431.26
Postfinance Visa			-	184.45		184.45
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	146'327.81	292'552.00	438'879.81	60'443.23	80'172.48	140'615.71
Créanciers sociaux et TVA	7'967.94		7'967.94	7'266.09		7'266.09
Autres dettes à court terme	7'967.94	-	7'967.94	7'266.09	-	7'266.09
Passifs transitoires	219'591.00	410'371.90	629'962.90	99'769.50	603'845.00	703'614.50
Taxes d'examen & cours FPS			-		45'100.00	45'100.00
Réserve sur créances incertaines	934.15	4'421.75	5'355.90	903.70	6'219.37	7'123.07
Provision promotion des métiers		15'000.00	15'000.00		15'000.00	15'000.00
Comptes de régularisation	220'525.15	429'793.65	650'318.80	100'673.20	670'164.37	770'837.57
Fonds pour restructuration			-	4'500.00		4'500.00
Fonds soutien candidats championnats	100'000.00		100'000.00			
Fonds pour actions diverses FRECEM	262'000.00		262'000.00	262'000.00		262'000.00
Fonds de réserve courant		185'000.00	185'000.00		185'000.00	185'000.00
Fonds HG commerciale		53'800.00	53'800.00		53'800.00	53'800.00
Fonds de réserve	362'000.00	238'800.00	600'800.00	266'500.00	238'800.00	505'300.00
Capital au 1er janvier	471'412.77	-78'215.77	393'197.00	388'356.96	42'217.28	430'574.24
Bénéfice / Perte (-) d'exercice	128'643.52	161'582.55	290'226.07	83'055.81	-120'433.05	-37'377.24
Capital au 31 décembre	600'056.29	83'366.78	683'423.07	471'412.77	-78'215.77	393'197.00
TOTAL DU PASSIF	1'336'877.19	1'044'512.43	2'381'389.62	906'295.29	910'921.08	1'817'216.37

COMPTES ET BUDGET FRECEM

	Comptes2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Charges générales	2'005'757.32	726'029.47	1'771'800.05	714'821.43	1'846'739.63	724'248.13
Charges du personnel	1'157'176.85	265'977.55	1'172'924.66	191'175.00	1'271'995.00	253'335.65
Frais de locaux	57'517.60	-	63'000.00	-	56'461.85	-
Cotisations aux associations faitières	109'361.70		102'000.00		94'834.04	
Frais d'administration	230'124.72	82'222.51	243'425.39	115'275.39	218'410.90	91'999.80
Frais de séances et vacations	114'794.60	40'857.19	134'000.00	44'000.00	105'598.85	45'050.00
Amortissements	101'536.40	-	45'250.00	-	82'715.20	-
Assurances	3'238.75	-	3'200.00	-	2'768.60	-
Impôts	36'506.70	-	8'000.00	-	5'536.15	
Charges extraordinaires	195'500.00	-	-	-	8'419.04	-
Imputation interne des charges générales	-	336'972.22	-	364'371.04	-	333'862.68
Produits généraux	-	482'035.73	-	235'000.00	-	236'901.49
Cotisations des entreprises membres	-	238'455.15	-	235'000.00	-	230'367.50
Produits divers	-	243'580.58	-		-	6'533.99
Industriel du Bois	443'044.71	467'256.30	471'726.61	453'200.00	445'695.26	520'641.20
Chiffre d'affaire publicités	-	367'349.35	-	354'000.00	-	425'059.05
Chiffre d'affaire abonnement	-	99'906.95	-	99'200.00	-	95'582.15
Frais de réalisation	149'906.73		181'500.00	-	154'306.25	
Commissions d'agences	273.60	-	6'000.00	-	528.00	-
Pertes sur débiteurs / produits divers	86.98	-	1'000.00	-	3'477.71	-
Réserve		-	-	-		-
Imputation interne de la quote-part	292'777.40	-	283'226.61	-	287'383.30	-
Prestations FRECEM	178'751.66	272'199.91	257'044.43	314'862.32	182'937.46	280'501.25
Solution de branche Sétraboïs	141'457.11	141'457.11	196'292.32	196'292.32	157'056.50	157'056.50
Secrétariat CCP-SOR	37'294.55	130'742.80	60'752.11	118'570.00	25'880.96	123'444.75
Total	2'627'553.69	2'756'197.21	2'500'571.09	2'512'254.86	2'475'372.35	2'558'428.16
Excédent de produits /charges	128'643.52		11'683.77		83'055.81	
	2'756'197.21	2'756'197.21	2'512'254.86	2'512'254.86	2'558'428.16	2'558'428.16

COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Charges et produits généraux	344'458.45	990'629.82	295'032.77	929'900.00	235'503.97	1'002'976.88
Charges non spécifiques	224'159.82	4'611.90	221'432.77	11'000.00	152'088.37	5'906.20
Contribution des entreprises	87'717.83	959'211.67	73'600.00	918'900.00	83'415.60	968'453.39
Autres produits		26'806.25				28'617.29
Digitalisation FP						
Formations initiales ME + CH	578'865.99	154'306.14	502'828.79	122'310.00	344'494.45	97'181.11
Charges générales						
Formation initiale AFP ME	6'902.57	300.00	9'758.21		4'241.21	
Formation initiale CFC ME	195'300.50	69'550.83	238'669.06	76'000.00	205'468.38	74'408.47
Formation initiale AFP CH	4'505.85		12'934.69		6'879.78	
Formation initiale CFC CH	113'794.53	17'160.70	83'505.38	30'000.00	80'574.06	17'063.90
Pilotage formation initiale Menuisier	248'213.54	67'294.61	154'392.79	16'310.00	43'555.89	5'558.74
Pilotage formation initiale Charpentier	10'149.00		3'568.66		3'775.13	150.00
Achats - acquisitions - variation de stock	42'345.28		39'870.00		54'279.18	
Ventes Éditions		46'124.20		10'500.00	324.91	46'538.15
Expédition		2'111.10		2'000.00		1'679.05
Promotion des métiers/concours	97'922.97	13'677.44	256'263.65	115'000.00	361'931.46	141'294.53
Concours professionnels Menuisiers	35'549.30	2'728.43	75'563.68	65'000.00	206'648.01	72'655.43
Concours pour apprentis CH	18'979.45	1'000.00	54'470.88	35'000.00	104'007.61	60'679.50
Promotion des métiers Menuisiers	27'356.68	4'974.56	70'735.44	7'500.00	30'102.21	7'075.20
Promotion des métiers Charpentiers	16'037.54	4'974.45	55'493.65	7'500.00	21'173.63	884.40
FORMATION PROFESSIONNELLE SUPERIEURE	656'367.46	674'694.00	881'010.52	792'860.00	595'353.20	181'784.40
Technicien ES en technique du bois	1'000.00	557.75	28'893.84	12'000.00	44'848.60	
CHARPENTE						
Chef d'équipe charpentier (CECH)	20'172.77		1'648.69	15'000.00	2'623.82	
Contremaître charpentier (CMCH)	21'059.34		3'838.25	35'000.00	7'514.26	
Maitre charpentier (MCH)	8'107.41		2'338.25		1'515.54	

COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
MENUISERIE / EBENISTERIE						
Gestion de la Formation ME (MOD GF)	18'342.25	84'890.00	42'205.48	92'050.00	12'562.72	
Gestion de la Réalisation ME (MOD GR)	55'154.76	188'100.00	95'383.04	185'500.00	25'365.73	12'300.00
Gestion de mandat ME (MOD GM)	26'131.49	103'040.00	70'154.64	112'700.00	19'456.21	11'184.40
Gestion de projet ME (MOD GP)	38'059.91	47'850.00	58'233.76	57'750.00	56'861.16	35'600.00
Examen Professionnel ME (EP CPRQJ)	69'543.97	76'498.40	107'953.77	112'000.00	64'435.82	51'000.00
Examen Créer & Concevoir ME (MOD CC)	9'879.44	4'820.00	13'555.15		46'930.00	28'900.00
Gestion d'entreprise, niveau de base ME (MOD CEB)	17'571.35	5'560.00	18'382.03		38'692.99	42'800.00
Gestion d'entreprise, niveau avancé ME (MOD CEA)	51'561.04	76'840.00	30'165.64	45'360.00	5'129.19	
Examen professionnels supérieurs ME (EPS MME)	75'680.16	56'741.70	95'170.82	73'500.00	19'421.38	
PILOTAGE DES FORMATIONS SUPERIEURES						
Pilotage formation supérieure Menuisier	205'741.51	29'796.15	300'789.77	52'000.00	218'372.84	
Pilotage formation supérieure Charpentier	38'362.06		32'006.71		30'755.69	
Total	1'719'960.15	1'881'542.70	1'997'012.44	1'972'570.00	1'591'887.17	1'471'454.12
Excédent de produits /charges	161'582.55			24'442.44		120'433.05
	1'881'542.70	1'881'542.70	1'997'012.44	1'997'012.44	1'591'887.17	1'591'887.17

REMERCIEMENTS



Pour perdurer, se développer, s'adapter et se moderniser, nos métiers nécessitent un effort soutenu dans le domaine de la formation et du perfectionnement. Par leurs contributions, les membres FRECEM financent largement ce domaine, dont les charges annuelles atteignent le million et demi de francs.

Un premier merci s'adresse à tous les membres qui sont conscients de l'importance de la solidarité corporative et en particulier de la formation et du perfectionnement professionnels.

Un double merci s'adresse à ceux d'entre vous qui, en plus de leurs contributions, forment dans leur entreprise la relève en mains-d'œuvre et en cadres de demain.

Un triple merci va à ceux qui, en plus de payer leurs contributions associatives, en plus de leur fonction de formateur dans leur entreprise, s'engagent encore activement dans les commissions cantonales, romandes ou nationales de formation ou de perfectionnement.

Bien entendu, nos remerciements s'adressent à chacun d'entre vous qui œuvrez dans nos différents comités, commissions ou délégations, ainsi qu'à nos fournisseurs, sponsors ou clients publicitaires de notre revue IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS, sans oublier les écoles professionnelles et leurs enseignants.

Vous tous, êtes conscients de la nécessité de s'investir au profit de votre Fédération romande, qui à son tour est très consciente du temps, de l'argent, du savoir-faire, de la compétence dont ainsi elle bénéficie. Sans votre appui à tous, sous quelle que forme que ce soit, votre FRECEM n'aurait pas la capacité de répondre aux tâches qui lui sont dévolues.

Le respect que nous témoignent nos partenaires extérieurs démontre que ce n'est de loin pas le cas et nous vous en sommes fortement et cordialement reconnaissants.

MERCI

ANNEXES

SECRÉTARIAT FRECEM ACTUEL



Responsable Formation

Michael Martins
021 552 35 65
martins@frecem.ch



Responsable formation initiale

Dumuid Gilles
021 552 35 65
dumuid@frecem.ch



Secrétaire Formation

Samantha Adamy
021 552 35 65
adamy@frecem.ch



Rédactrice en chef et publicité de l'industriel du bois

Nathalie Bocherens
021 657 04 17
bocherens@frecem.ch



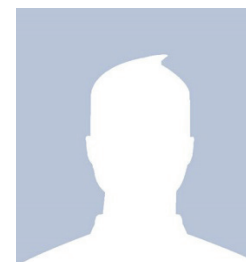
Spécialiste de la sécurité

Thierry Dougoud
021 552 35 66
dougoud@setrabois.ch



Secrétaire administrative & Assistante IDB

Léane Hauser
021 652 15 53
hauser@frecem.ch



Comptable

021 657 04 15
zufferey@frecem.ch

ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FRECEM

AFMEC

Président : Pascal Sallin
Secrétaire : Laurent Derivaz

Rue de l'Hôpital 15
Case postale 1552
1701 Fribourg

T : 026 350 33 00
secretaire@afmec.ch
www.afmec.ch

ACM

Président : Benjamin Jofresa
Secrétaire : Peter Rupf

Rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève

T : 022 817 13 10
info@acm-bois.ch
www.acm-bois.ch

GGMB

Président : Serge Hiltpold
Secrétaire : Olivier Scheib

98, rue St-Jean
Case postale 5278
1211 Genève 11

T : 058 715 37 84
bois@fer-ge.ch
www.bois-geneve.ch

AJECM

Président : Fabrice Beynon
Secrétaire : Nicolas Brügger

Rue de Tramelan 11
Case postale 242
2710 Tavannes

T : 032 481 25 48
nbruegger@ajecem.ch
www.ajecem.ch

ANECM

Président : Grégoire Neuhaus
Secrétaire : Sylvie Douillet

La Chotte 1
2043 Boudevilliers

T : 032 857 14 68
info@anecem.ch
www.anecem.ch

AVEMECS

Président : Maxime Métrailler
Secrétaire : Maeva Jaggi

Rue de la Dixence 20
1950 Sion

T : 027 327 51 11
info@bureaudesmetiers.ch
www.bureaudesmetiers.ch

GROUPE BOIS

Président : Michel Ducommun
Secrétaire : Marc Morandi

Route Ignace Paderewski 2
p. a. FVE
Case postale
1131 Tolochenaz

T : 021 632 10 00
marc.morandi@fve.ch
www.fve.ch

COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Président Schwab Pascal JU

Vice-Président Jofresa Benjamin GE

Membres	Hiltpold Serge	GE
	Beynon Fabrice	JU
	Ducommun Michel	VD
	Métrailler Maxime	VS
	Neuhaus Grégoire	NE
	Sallin Pascal	FR

COMITÉ DU GROUPEMENT ROMAND
DES ENTREPRISES DE CHARPENTE (GRC)

Co-Présidents Morerod Joël VD
 Roh Jean-René VS

Vice-Président Jeannerat Francis JU

Membres	Lalou Alban	GE
	Laperle Benoît	GE
	Zuberbühler Mathieu	VS
	Besson Aurèle	VS
	Schaller Hugues	VD
	Binggeli Florian	VD
	Barras Jean	FR
	Vial Antoine	FR
	Fritschi Valentin	NE
	Reift Samuel	NE
	Waeffler Michel	JU

Coordination Martins Michael FRECEM

MEMBRES D'HONNEUR FRECEM

Ansermet Jean-François	GE
Besancet Jacques	NE
Bianchetti Maurice	GE
Biedermann Emile	GE
Chanson André	GE
Diserens Jean-François	VD
Gaillard Joël	VS
Gay Gérard	VS
Geissbühler Rolf	JU
Geneve Louis	GE
Huwyler Roger	VD
Jolissaint Claude	JU
Maret Raymond	VS
Muller Eric	VD
Nicolier Yves	VD
Papilloud Noël	VS
Pasche Etienne	FR
Pasquier Marcel	FR
Pralong Régis	VS
Repond Bernard	FR
Ritz Martial	NE
Sallin Robert	FR
Vial Jacques	FR
Volery Jean-Marc	FR
Walzer David	NE

RÉVISEURS AUX COMPTES

Membres	Muster Lucas	NE
	Froger Marc	VD
	Beynon Fabrice	JU
	Moulin Rodolphe	VS
	Pasche Etienne	FR
	Jemmely René	GE

ORGANE DE CONTRÔLE

BFB Fidam Révision Lausanne

COMMISSION DE GESTION

Président Schwab Pascal JU-BE

Vice-président Sallin Pascal FR

Membres	Beynon Fabrice	JU
	Jofresa Benjamin	GE
	Metrailler Maxime	VS
	Neuhaus Grégoire	NE

Coordination Adamy Samantha FRECEM

MEMBRES DES COMMISSIONS
ET DÉLÉGATIONS ROMANDES

CHEFS EXPERTS CHARPENTE CFC ET AFP

Président	Roh Jean-rené	VS
	Lalou Alban	GE
	Risse Jean-Luc	NE / VD
	Chammartin Michel	FR
	Ummel Cyril	JU

Coordination Dumuid Gilles FRECEM

COMMISSION DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
ET QUALITÉ CHARPENTIER CFC ET AFP

	Fehlmann Patrick	FR
	Plumettaz Georges	FR
	Dietrich Hubert	FR
	Roh Jean-René	VS
	Michael Martins	FRECEM

Coordination Dumuid Gilles FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE, CFC ET AFP

	Würmli Christian	VD
	Mayor Betrand	VS

Coordination Dumuid Gilles FRECEM

AUTEURS PROCEDURES QUALIFICATIONS
CHARPENTE CFC

	Grandjean Jérémy	Con. Prof. Écrites
	Willemin Stéphane	Con. Prof. Orales
	Favre Joris	Plan d'atelier, responsable
	Frédéric Montandon	Plan d'atelier
	Risse Jean-Luc	Pratique
	Meyer John	Pratique
	Melchior Sandro	Pratique
	Tâches Julien	Pratique
	Seuret Sylvain	Pratique
	Comet-Codina Eric	Contrôle
	Hayoz Sebastien	Contrôle

Coordination Dumuid Gilles FRECEM

COMMISSION ROMANDE CIE CHARPENTE

	Mayor Bertrand	VS
	Plumettaz Georges	FR
	Melchior Sandro	VD / NE
	Andres Marc	GE
	Seuret Sylvain	JU

Coordination Martins Michel FRECEM

Annexes

COMMISSION ROMANDE ÉCOLE CHARPENTE		
	Krähenbühl Alain	FR / Bulle
	Andrey Serge	FR / Fribourg
	Duc Sébastien	VD / NE
	Mayor Bertrand	VS
	Lalou Alban	GE
	Lehmann Marc	GE
	Buchser David	JU
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION AUTEURS AFP		
	Comet-Codina Eric	GE
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS CHARPENTE – NATIONAL TEAM		
	Morerod Joël	VD
	Mottier Gabriel	VD
	Bingelli Florian	VD
	Forster Rémy	GE
	Baumberger Raphaël	VD
	Francey Nathan	VD
	Gogniat Elias	FR
	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION ASSURANCE QUALITÉ (CAQ CH)		
Roh Jean-René	Co-Président GRC / Membre Codir	
Morerod Joël	CMCH, Délégué commission centrale suisse, co-Président GRC/Membre Codir	
Besson Aurèle nationale	CECH, membre commission nationale	
Kipfer Cédric	CMCH, membre commission nationale	
Volet Philippe	CECH, membre commission nationale	
Morand Sylvain	CECH, membre commission nationale	
Morisod Stéphane	MCH, Membre commission nationale	
Würmli Christian	Centres de formation	
Gurtner Thomas	Centres de formation	
Clement Jean-Hervé	MCH, membre commission nationale	
Morisod Stéphane	MCH, membre commission nationale	
Schopfer Damien	DFCH, membre commission nationale	
Favre Joris	Responsable centres perfectionnement	
Coordination	Martins Michael	FRECEM
COMMISSION FORMATION INITIALE CFI CFC ET AFP		
	Hiltpold Serge	FRECEM
	Matile Thomas	NE
	Cuony Olivier	GE
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM

COMMISSION DÉVELOPPEMENT & QUALITÉ		
	Rais Dominique	FRECEM
	Habegger Raphaël	FRECEM
	Plumettaz Georges	FRECEM
	Beaud Frédéric	GEB
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC ET AFP		
	Ferreira Jorge	VS
	Plumettaz Georges	FR
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
CHEFS EXPERTS MENUISERIE CFC		
Membres	Krähenbühl Alain	FR
	Jobin Sébastien	JU
	Bader David	VS
	Habegger Yoan	JU / BE
	Salvi Olivier	VD
	Capozza Naïk	GE
	Piaget Joël	NE
	Habegger Yoan	JU / BE
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
CHEFS EXPERTS EBENISTERIE CFC		
Membres	Rais Dominique	VS
	Habegger Yoan	JU / BE
	Sauthier Damien	GE
	Huwylar Roger	VD
	Jobin Sébastien	JU
	Savary Claude	FR
	Piaget Joël	NE
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION ROMANDE CIE ME-EB		
	Favre Claude	VD – EDC
	Pirolet Jean-François	VD – ETML
	Plumettaz Georges	FR – EPAI
	Dohner Martin	FR – EPAC
	Lehmann Marc	GE – CFPC
	Rumo Julien	GE – CFPC
	Clivaz Eddy	VS -EPASC
	Ferrus Samuel	JU – EJB
	Piaget Joël	NE – CPMB
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION ROMANDE ÉCOLE PROFESSIONNELLE ME-EB		
	Henchoz Gabriel	VD – CEPV
	Pirolet Jean-François	VD – ETML
	Guillod Laurent	VD – CPNV
	Vacant	FR – EPAI
	Krahenbuhl Alain	FR – EPAC
	Lehmann Marc	GE – CFPC
	Rey Serge	VS – EPASC
	Gillioz Jérôme	JU -CEJEF
	Piaget Joël	NE – CPMB
Coordination	Martins Michaël	FRECEM

SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION EXAMENS PARTIELS TPF		
	Cuony Olivier	GE
	Ferrus Samuel	JU
	Dohner Martin	FR
	Mauris Pierre-Antoine	VS
	Semeraro Simon	VD
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION CENTRES DE PERFECTIONNEMENT MENUISIER-EBENISTE		
	Sartorelli Luigi	Responsable CAQ
	Petit Nicolas	CFPC, Genève
	Lehmann Marc	CFPC, Genève
	Dohner Martin	EPAC Bulle / Fribourg
	Vallélian Jean-Yves	ECT / Tolochenaz
	Stoudmann Eric	ECT/ Tolochenaz
	Hächler Simon	EPASC / Martigny
	Gauye Nicolas	EPASC / Martigny
	Cand Damien	CPMB / Colombier
	Boillat Marc	CEJEF - Delémont
	Rellstab Christoph	HESB / Bienne
Coordination	Martins Michael	FRECEM
COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS		
	Droz Jérémie	VD
	Huwylar Roger	VD
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM
COMMISSION ASSURANCE QUALITÉ MENUISIER-EBENISTE (CAQ)		
Président	Cina Stéphane	
Membres	Ballifard Jean-Marie	Resp. GF/GP
	Minnig Jean-Luc	Resp. Maîtrise
	Sartorelli Luigi	Resp. Centres perfect.
	Hächler Simon	Resp. CPROD/CPROJ
	Darbellay Alexandre	Resp. Travaux projet/diplômes
SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DOCUMENTS DE PRODUCTION		
	Henchoz Gabriel	VD
	Ebener Claude	GE
	Kaeser Olivier	VD
	Ulrich Marc	FR
Coordination	Dumuid Gilles	FRECEM

SETRABOIS		
GROUPE PARITAIRE SETRABOIS		
Membres	BRÜGGER Nicolas	FRECEM / JU
	DERIVAZ Laurent	FRECEM / FR
	DOUILLET Sylvie	FRECEM / NE
	JOFRESA Benjamin	FRECEM / GE
	MORANDI Marc	FRECEM / VD
	MOTA Joanna	FRECEM / VS
	JAQUIER Armand	UNIA / FR
	PIRES MACHADO Francisco	UNIA / VD
	PIRES Francisco	UNIA / NE
	REBETEZ Véronique	SYNA / Central
	TISSIERES Bernard	SYNA / VS
	MICHEL Christine	UNIA / central
Invités	BYLAND Damien	Formateur
	VUILLEME Fabien	Formateur
	LUTHI Jean-Daniel	Formateur
	BAERISWYL Claude	SUVA
	JACCOTTET Matthieu	SUVA
	BOILLAT Anne-May	UNIA
	MARTINS Alexandre	UNIA
COMITÉ DE LA COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE DU SECOND-OEUVRE ROMAND		
Président	Monnard Baptiste	FREPP / VD
Vice-Président	Ferrari Aldo	SYNA central

ASSEMBLÉE DES ASSOCIATIONS
PATRONALES SIGNATAIRES
DE LA CCT- SOR

Porte-parole SCHWAB Pascal FRECEM
Secrétaire DELASOIE Marcel FREPP

Organes faitiers
FRECEM
FREPP
Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sols
Groupement romand des techniverriers
SYNA Syndicat interprofessionnel UNIA Secrétariat central

Fribourg
Ass. fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles

Ass. fribourgeoise des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg

Groupement fribourgeois des carreleurs

Zimmer-und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg

Association fribourgeoise des métiers du verre

Genève
ACM, Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie

AGDI, Association genevoise des décorateurs d'intérieur et courte pointières

AGERI, Association genevoise des entreprises de revêtements d'intérieur

AMV, Association genevoises des maîtres vitriers, miroitiers, encadreurs et storistes

ASTF, Association genevoise des toitures et façades. CGCC, Chambre genevoise du carrelage et de la céramique

CGE, Chambre genevoise de l'étanchéité et des toitures
GGE, Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil

GGMB, Groupement genevois des métiers du bois
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie peinture et décoration du canton de Genève

UGM, Union genevoise des marbriers

SIT Syndicat interprofessionnel, Genève

Jura / Jura bernois
Association des entreprises de carrelage de l'arc jurassien

AJECCEM, Association jurassienne des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie

Association des parqueteurs et poseurs de sols de l'arc jurassien

Valais
Association valaisanne des entreprises de linoléeurs et sols spéciaux

AVEMECS, Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabrique de meubles
Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres

Groupement des vitriers du Valais romand

Neuchâtel
Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture

Association neuchâteloise des marbriers-sculpteurs

ANECCEM, Association neuchâteloise des menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs

Association neuchâteloise des techniverriers

Vaud
Fédération vaudoise des entrepreneurs

Groupe vaudois des entreprises d'asphaltage et d'étanchéité

Groupe vaudois des entreprises de carrelage

Groupe vaudois des entreprises de l'industrie du verre

Groupe vaudois des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie

Groupe vaudois des entreprises de parqueterie et revêtements de sols

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture

Groupe vaudois des entreprises de travaux spéciaux en résine

GLOSSAIRE
DES ABRÉVIATIONS



AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie	HBCH	Holzbau Schweiz (association alémanique des charpentiers)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	HEFP	Haute Ecole Fédérale en Formation Professionnelle
CAQ	Commission d'assurance qualité	HESB	Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil
CC	Module création-conception	LFPr/OFP	Loi fédérale sur la formation professionnelle (Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle)
CCRA-SOR	Convention collective de retraite anticipée CCT-SOR Convention collective de travail du second-œuvre romand	LIGNUM	Economie Suisse du bois MCH Maître charpentier
CEA	Module conduite d'entreprise avancé	ME	Menuisiers et ébénistes
CEB	Module conduite de base	MEC	Menuisiers - ébénistes - charpentiers
CECH	Chef d'équipe charpentier CEDOTEC Centre dendrotechnique,Office romand de Lignum	MME	Maîtrise de menuisier - ébéniste
CFC	Certificat fédéral de capacité	MOD	Module
CFPC	Centre de formation professionnelle de la construction à Genève	OFEV	Office fédéral de l'environnement (BAFU en allemand)
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	PERCO	Personne de contact pour la sécurité en entreprise
CH	Charpentiers	PME	Petites et moyennes entreprises RESOR Caisse de retraite anticipée du second-œuvre romand
CIE	Cours interentreprise	SECO	Secrétariat d'état à l'économie SEFRI Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CMCH	Contremaître charpentier	SETRABOIS	Solution de branche en matière de santé et de sécurité au travail
CPROJ	Chef de projet	SOR	Second-œuvre romand
CPP-SOR	Commission professionnelle paritaire romande des métiers du second-œuvre	SYNA	Syndicat interprofessionnel
EDEX	Cours échange d'expérience pour personne de contact de sécurité en entreprise	Technicien ES	Titre des formations techniques en école supérieure
EP	Examen professionnel	TPF	Travail pratique fondamental
EPS	Examen professionnel supérieur	TPI	Travaux pratiques individuels en entreprise
FPS	Formation professionnelle supérieure FREPP Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie peinture	USAM	Union suisse des Arts et métiers
GEB	Groupement des enseignants du bois de Suisse romande	VSSM	Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten (association alémanique des menuisiers-ébénistes)
GF	Gestion de la formation	ZKVS/CSGC	Centre suisse de gestion des cautions
GM	Gestion de mandat		
GP	Gestion de projet/production		
GR	Gestion de la réalisation		
GRC	Groupe romand des entreprises de charpente		

